

AVMOR
950 MICHELIN
LAVAL QC H7L 5C1

Section I. Identification et utilisation du produit

HMIS (HFRP)

Dangers pour la santé 2
Risques d'incendie 0
Réactivité 0
Protection personnelle b

Nom commun / commercial	LEMINEE 64	TMD	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
SIMDUT	D1B, D2B, E, Produit, homologué, avec, DIN	NIP	Aucun
Code	1923	GE	Aucun
Utilisation	Désinfectant, nettoyant.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Chlorure de dialkyle et de diméthyle ammonium	68424-95-3	1 - 5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 455 mg/kg [Rat].
Alkyl diméthyl benzyl ammonium chloride (C12-16)	68424-85-1	1 - 5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 426 mg/kg [Rat]. 919 mg/kg [Souris].
Alcool C12-15 éthoxylé (9.O.E.O)	68131-39-5	1 - 5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4150 mg/kg [Rat].
Ethylènediaminététracétate tétrasodique	64-02-8	0,5 - 1,5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3030 mg/kg [Rat].
Alcool éthylique	64-17-5	0,1 - 1	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 8300 mg/kg [Souris]. 13700 mg/kg [Rat]. 17750 mg/kg [Rat].

Section III. Premiers soins

Contact oculaire Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Demander de l'aide médicale.

Contact cutané Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Inhalation Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

Ingestion NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente. Demander de l'aide médicale.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide.	Couleur	Jaune fluorescent.
pH (sol.1%/eau)	Non disponible.	Odeur	Citron.
pH (concentré)	6,0-6,6	Volatilité	Non disponible.
Point d'ébullition	Moyenne pondérée: 106.31°C (223.4°F)	Densité de vapeur	La plus haute valeur connue est > 1 (Air = 1) (Alcool C12-15 éthoxylé.). Moyenne pondérée: 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	1.00-1.01 (Eau = 1)	Pression de vapeur	Non applicable.
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, méthanol. Soluble dans éther diéthylique.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est Ininflammable.

Température d'auto-ignition Sans objet.

Point d'éclair Sans objet.

Produits de dégradation Oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO²...) composés halogénés Chlore d'hydrogène gazeuse. Ammoniac.

Mode d'extinction Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, de l'eau pulvérisée ou une mousse.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité Le produit est stable.

Produits de décomp. Voir produits de décomposition en cas de feu.

Réactivité Légèrement réactif à réactif avec les agents comburants forts et les acides forts.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption Contact oculaire. Ingestion. Contact cutané. Inhalation.

Toxicité pour les animaux	Toxicité orale aiguë (DL50): 426 mg/kg [Rat]. (Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-16)).
Effets aigus	NOCIF SI INGÉRER. Le contact de ce produit peut irriter les yeux et la peau. Peut causer une sensibilisation de la peau.
Effets chroniques	EFFETS CANCÉROGÈNES: Classé A2 (Suspecté pour l'homme.) selon OU par ACGIH [Alcool C12-15 éthyloxy]. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Précautions Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. NE PAS ingérer. Ne pas inhaler les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Déversement ou fuite Absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Gants de néoprène.

Respiratoire Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Yeux Lunettes de sécurité.

Autres Vêtement de protection complet, tablier en plastique, masque facial, bottes: sont recommandés en des circonstances exceptionnelles telles que feu ou déversement

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 27 oct. 2004

Imprimé le 28 oct. 2004

CANUTECH : (613) 996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS	Système d'Identification sur les matières dangereuses
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
TMD	Transport des Matières Dangereuses
NIP	Numéro d'Identification du Produit
GE	Groupe d'Emballage
